

La  
**Semaine Religieuse**  
 DE  
**Québec**

VOL. XV

Québec, 20 décembre 1902

No 18

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

**SOMMAIRE**

Calendrier, 273. — Les Quarante-Heures de la semaine, 273. — Lettre apostolique de S. S. Léon XIII, 274. — Œuvres diocésaines, 277. — Chronique diocésaine, 277. — Au couvent de Sillery, 279. — Fin de polémique, 282. — Bibliographie, 288.

**Calendrier**

21	DIM.	*vl	IV de l'Avent, 2 cl. <i>semid.</i> <i>Kyr.</i> de l'Av. I Vêp. du suivant, à Magn., <i>Quia vidisti</i> , mém. du dimanche, <i>O Oriens</i> .
22	Lundi	r	S. Thomas, apôtre, 2 cl. (hier).
23	Mardi	+vl	De la férie.
24	Mercredi	vl	Jeune. De la Vigile privilégiée. Messe propre.
25	Jeudi	b	NOËL, d'oblig. 1 cl. Oct. privilg. <i>Kyr.</i> 2 ton à la Messe de minuit <i>Kyr.</i> royal à la Messe du jour. II Vêp., mém. du suivant.
26	Vendredi	r	S. Etienne, 1er martyr.
27	Samedi	b	S. Jean, apôtre et évangéliste. } 2 cl. avec octave.

**Les Quarante-Heures de la semaine**

21 décembre, Stadacona. — 23, Sainte-Rose. — 25, Hospice Saint-Antoine. — 27, Couvent de l'Islet.

## LETTRE APOSTOLIQUE DE S. S. LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

*Instituant une commission pour le développement des  
études sur l'Écriture sainte*

LÉON XIII. Pour perpétuelle mémoire.

Nous souvenant de la vigilance et du zèle avec lesquels Nous devons, en raison de Notre charge, bien avant tous les autres, conserver et abriter le dépôt de la foi, Nous avons publié en 1893 Notre lettre encyclique *Providentissimus Deus*, dans laquelle Nous traitâmes à fond diverses questions relatives aux études sur l'Écriture sainte.

La haute importance et l'utilité du sujet demandaient, en effet, que Nous Nous appliquassions, autant qu'il était en Notre pouvoir, à apporter une règle à ces études, surtout lorsque l'érudition moderne, toujours en progrès, ouvre incessamment la voie et la porte à des questions nouvelles et souvent même téméraires. C'est pourquoi Nous avons indiqué à l'universalité des catholiques et à ceux surtout qui appartiennent au clergé, ce que devait être le rôle de chacun, selon ses facultés, en cette matière, et Nous avons recherché soigneusement par quelle méthode et selon quelle direction, appropriées au temps, ces études devaient être poursuivies. Et Nos enseignements à ce sujet n'ont pas été vains. Il Nous est même doux de rappeler les témoignages d'adhésion que se sont empressés de Nous donner, à la suite, un grand nombre d'évêques et autres personnages éminents en savoir, louant l'opportunité et la sagesse de Nos prescriptions et se déclarant prêts à s'y conformer entièrement. Et il ne Nous est pas moins agréable de Nous rappeler ce que les catholiques ont fait depuis, à cet égard, avec un redoublement de zèle pour ces études. Nous voyons néanmoins persister et même s'aggraver les raisons pour lesquelles Nous avons cru bon de publier Notre Lettre. Il est donc nécessaire d'insister davantage sur les règles que Nous avons données, et Nous voulons de plus en plus y intéresser le zèle de Nos vénérables frères les évêques.

Ma  
pleine  
un no  
milieu  
présen  
jourd'  
d'intel  
il imp  
sous l  
croys  
études  
servi  
d'insti  
d'hom  
soins  
reçois  
critiqu  
vées,  
toute  
missio  
tife,  
gardi  
entier  
pure  
cette  
charg  
incom  
suiva  
Pre  
reche  
rien,  
décou  
jour  
l'appr  
l'usag  
la ph  
gress  
que c  
chère

Mais, pour que le résultat réponde plus facilement et plus pleinement à Notre intention, Nous avons décidé de donner un nouvel auxiliaire à Notre autorité. Et, en effet, comme au milieu du développement si considérable des sciences et en présence des formes si multiples de l'erreur, il est devenu aujourd'hui impossible à chacun des exégètes en particulier d'interpréter et de défendre convenablement les Livres saints, il importe que leurs études communes soient aidées et réglées sous les auspices et la direction du Siège apostolique. Et Nous croyons pouvoir atteindre sûrement ce but, en usant pour les études bibliques du même moyen dont Nous sommes déjà servi pour promouvoir les autres. Pour ces motifs, il Nous plaît d'instituer un conseil ou, comme l'on dit, une commission d'hommes autorisés, dont la mission sera d'apporter tous leurs soins et toute leur application à ce que les divines Ecritures reçoivent sur certains points, parmi nous, l'interprétation plus critique que notre temps réclame et soient néanmoins préservées, non seulement de tout souffle d'erreurs mais même de toute témérité d'opinions. Il convient que le siège de cette commission soit à Rome, sous les yeux même du Souverain Pontife, afin que de cette même ville, qui est la maîtresse et la gardienne de la science chrétienne, découle aussi dans le corps entier de la république chrétienne l'interprétation saine et pure de cette doctrine si nécessaire. Quant aux membres de cette commission, pour qu'ils s'acquittent amplement de la charge grave entre toutes et des plus honorables qui leur incombe, ils devront prendre pour règle de leur zèle les points suivants.

Premièrement, qu'ils aient soin de se tenir au courant des recherches effectuées dans cet ordre d'études, ne négligeant rien, pour leur objet, de ce que l'ingéniosité des modernes a pu découvrir de nouveau; bien plus, qu'ils s'appliquent, si un jour apporte quelque chose d'utile pour l'exégèse biblique, à se l'approprier sans retard et le faire passer par leurs écrits dans l'usage commun. Dans ce but, ils devront cultiver activement la philologie et les sciences qui en dépendent et les faire progresser pour leur part. Puisque c'est de là qu'est partie l'attaque contre les saintes Ecritures, c'est là aussi que nous devons chercher les armes pour les défendre, afin que la lutte ne soit

pas inégale entre la vérité et l'erreur. Pareillement il faut avoir soin que l'étude des vieilles langues orientales et la connaissance des vieux manuscrits ne soient pas moins en honneur chez nous que chez nos adversaires, car ces deux ordres d'études ont une grande utilité.

Ensuite, que les membres de la commission apportent tous leurs efforts et tout leur zèle à conserver intacte l'autorité des divines Ecritures. Et ce à quoi ils doivent surtout s'appliquer, c'est à ne pas laisser prévaloir parmi les catholiques l'opinion et la méthode, tout à fait répréhensibles, qui consistent à attribuer trop d'importance à la critique hétérodoxe, comme si l'intelligence propre de l'Ecriture devait être cherchée d'abord dans l'appareil de l'érudition externe.

Aucun catholique, en effet, ne peut mettre en doute ce que Nous avons rappelé ailleurs avec plus de développement : Dieu n'a pas livré les Ecritures au jugement privé des savants, mais il en a confié l'interprétation au magistère de l'Eglise ; « dans les choses de la foi et des mœurs, qui se rattachent à la constitution de la doctrine chrétienne, on doit tenir pour le vrai sens de l'Ecriture sainte celui qu'a tenu et que tient notre sainte Mère l'Eglise, dont c'est la charge de juger du vrai sens et de l'interprétation des saintes Ecritures ; et, par suite, il n'est permis à personne d'interpréter l'Ecriture sainte contre ce sens ou même contre le sentiment unanime des Pères. » Telle est la nature des Livres divins, que, pour dissiper cette religieuse obscurité qui les enveloppe, les lois de l'herméneutique ne suffisent pas, en fin de compte, mais il faut que l'Eglise soit la conductrice et l'initiatrice donnée de Dieu ; enfin le sens légitime de la divine Ecriture ne peut être trouvé nulle part en dehors de l'Eglise, et il ne peut pas être fourni par ceux qui ont répudié le magistère et l'autorité de cette même Eglise.

Ceux donc qui feront partie de la commission devront veiller avec le plus grand soin à ce que l'observation de ces principes soit chaque jour plus attentive, et à ce que les hommes, si par hasard il s'en trouve, qui prisent à l'excès les hérétiques soient amenés par la persuasion à respecter plus entièrement et à écouter l'Eglise comme l'autorité véritable. Bien que l'usage s'accrédite, chez l'exégète catholique, de chercher

quelque secou  
teurs dissiden  
discretion. Qu  
bation, la sci  
pour saisir à  
ils étendent ce  
en cas de beso  
pendant à ne  
dans le jugem  
souvent cet art  
Nous avons plu

L'Aumônier  
pour la Propag  
le 27 décembre  
rendu annuel.  
donné, en 1901,  
doit se faire à  
reprises depuis.  
manquer à l'app  
une œuvre admi  
naissance au dis  
la dernière retr  
Patronage soient  
qu'elles soient en

— Par décision  
nommés :

quelque secours, surtout en matière critique, auprès des auteurs dissidents, il y faut cependant de la prudence et de la discrétion. Que les catholiques étudient, à Notre pleine approbation, la science de la critique, attendu qu'elle est fort utile pour saisir à fond la pensée des écrivains sacrés; que même ils étendent cette faculté, sans Notre opposition, en utilisant en cas de besoin le secours des hérétiques. Qu'ils veillent cependant à ne pas contracter par cette méthode la témérité dans le jugement: c'est dans ce travers, en effet, que tombe souvent cet artifice de la critique dite supérieure: et Nous-même Nous avons plus d'une fois dénoncé cette dangereuse témérité.

(A suivre.)

---

### Œuvres diocésaines

---

L'Aumônier de l'Archevêché désire rappeler que les collectes pour la Propagation de la foi doivent lui être adressées avant le 27 décembre, si l'on veut qu'elles figurent dans le compte rendu annuel. Quatre-vingt-douze paroisses n'avaient rien donné, en 1901, pour la quête en faveur du Patronage, laquelle doit se faire à Noël de chaque année. Quelques-unes se sont reprises depuis. Cette fois, il semble que personne ne devrait manquer à l'appel, non seulement parce qu'il s'agit de soutenir une œuvre admirable, mais aussi pour témoigner notre reconnaissance au distingué Supérieur qui nous a si bien prêché la dernière retraite ecclésiastique. Pour que ces collectes du Patronage soient inscrites dans le compte rendu annuel, il faut qu'elles soient envoyées avant le 1<sup>er</sup> février.

---

### Chronique diocésaine

---

#### QUÉBEC

---

— Par décision de S. G. Monseigneur l'Archevêque, ont été nommés:

M. l'Abbé Esd. Castonguay, vicaire à Saint-Alexandre ;

M. l'abbé W. Clavet, vicaire à Saint-Alban.

— Le 13 décembre, Monseigneur l'Archevêque présida une cérémonie chez les Sœurs de la Charité. M. l'abbé Chamusy, prêtre de Saint-Vincent de Paul, fit un beau et bon sermon. — On remarquait au chœur : M. l'abbé F.-X. Faguy, curé de N.-D. de Québec, M. l'abbé J.-N. Sirois, curé du Cap Saint-Ignace, MM. les aumôniers de l'Hospice, M. l'abbé J.-E. Rouleau, curé de Saint-Victor de Tring, et M. l'abbé W.-J. Carrier, curé de Garthby.

Sr Marie-Bernadette Desrochers, de Saint-Alphonse de Thetford, reçut le saint habit sous le nom de Sainte-Marie-Séraphine.

Furent admises aux premiers vœux : les Sœurs Elisabeth Arcand, dite Saint-Dacien, de la paroisse de Saint-Alban ; M.-Louise Ryan, dite Sainte-Basilide, de Saint-Malachie ; M.-Fabiola Jacques, dite Saint-Wilfrid, de Garthby ; Eugénie Labrie, dite Saint-Marius, de Saint-Charles (Bellechasse) ; Marie-Anne Roy, dite Saint-Rodolphe, de Sainte-Marie (Beauce) ; M.-Corinne Blouin, dite Sainte-Florentine, de Saint-Jean, Ile d'Orl ; M.-Exilda Dumont, dite Marie de Liesse, de Saint-André ; M.-Athala Gosselin, dite Saint-Frs de Borgia, de Saint-Victor de Tring ; M.-Belzémire Gingras, dite Saint-Ls-Bertrand, de West Rutland, Vermont.

Aux vœux perpétuels : les Sœurs Marie-Alice Guay, dite Saint-Donat, de la Malbaie ; Marie-Alphonsine Gosselin, dite Saint-Léonard de P.-M., du S.-C. de Jésus, Montréal ; Marie-Oliva Gauvin, dite Sainte-Ernestine, de l'Ancienne-Lorette ; M.-Elmina Racette, dite Saint-Hildevert, de Saint-Angustin.

Après la cérémonie, Monseigneur l'Archevêque se rendit à la salle de Communauté, accompagné du clergé. Sa Grandeur bénit les nouvelles élues, leur adressant ses félicitations et ses meilleurs souhaits de bonheur.

— Mardi, le 16 décembre, grande fête à Sainte-Marguerite de Dorchester, à l'occasion de la fin des travaux de l'intérieur de l'église. Bénédiction d'un orgue et de plusieurs statues. Monseigneur l'Archevêque a célébré une messe pontificale, et adressé des éloges mérités à M. l'abbé J. Lavoie et à ses paroissiens.

La r  
brillaie  
lança d  
hors ;  
le sanct  
de Not  
Pontife  
les sacr  
Il est  
milieu  
pent à  
familles  
Jésus e  
continer  
bénir le  
A m  
les lèvres  
sacrifice  
délient,  
prend l'e  
fait ! »  
Le vo  
mes pou  
la cime  
à absou  
scène tou  
maternel  
parvis la  
Christ !  
temple l

## La première ordination au Canada

d'un Père Missionnaire du Sacré-Cœur

PREMIÈRE ORDINATION AU COUVENT DE SILLERY

*dimanche, 7 décembre 1902*

— o —

La nuit planait noire sur la terre. Les diamants du ciel brillaient encore dans ses voiles, lorsque la cloche du cloître lança dans l'espace sa note joyeuse. Tout carillonnait au dehors; tout au dedans faisait fête à l'élu qui s'avancait vers le sanctuaire, humble et triomphant. Un fils de la France et de Notre-Dame du Sacré-Cœur venait, aux pieds de l'auguste Pontife, présenter ses mains à l'onction sainte, sa vie à tous les sacrifices.

Il est six heures. La cérémonie commence, et se continue au milieu du silence que seuls les anges et les prêtres entrecourent à de courts intervalles. L'auditoire se compose de deux familles religieuses dont le but est d'étendre le règne de Jésus et de Marie, deux familles qui s'exilent sur tous les continents pour y allumer les flammes du Cœur adorable, et bénir le nom de Notre-Dame du Sacré-Cœur.

A mesure que les paroles du Pontifical se succèdent sur les lèvres de l'évêque, les onctions se multiplient, l'auguste sacrifice se poursuit, les mains de l'ordinand se lient et se délient, les calices s'emplissent du Sang rédempteur, le Christ prend l'enveloppe de l'homme, l'alleluia éclate: « *le prêtre est fait!* »

Le voilà debout devant le Pontife qui lui a légué les suprêmes pouvoirs! Il est debout au pied de l'autel, prêt à gravir la cime de son mystique calvaire, prêt à sacrifier, à pardonner, à absoudre. De son trône étincelant, la Vierge contemple cette scène touchante, pendant que l'Enfant Dieu tressaille au bras maternel. C'est la première fois qu'ils entendent dans leur parvis la parole qui transforme l'homme en un autre Jésus-Christ! C'est la première fois qu'ils voient couler dans ce temple le baume de l'onction sacerdotale!

Puis la voix du saint évêque vibre sous les voûtes du sanctuaire. C'est celle d'un père parlant à son fils ; c'est l'ami consolant l'exilé ; c'est l'âme du pasteur dévoilant à l'apôtre les horizons chargés d'orages et de sacrifices, les îles lointaines, les peuples païens ; et, pour couronner cette perspective — écrasante pour la nature, mais radieuse à l'âme d'un missionnaire — il suspend sur la tête du prêtre qu'il vient de consacrer la palme glorieuse du martyr ! — Une émotion profonde souligna la paternelle expansion de notre digne Archevêque, et le Rév. P. Caspar sembla plus que tout autre en savourer la douceur.

Cette fête du sacerdoce eût sans doute été aussi complète pour la terre qu'elle le fût pour le Ciel, si le sympathique héros du jour n'eût été un persécuté, un exilé. Car si, pendant deux jours, nos fronts se sont courbés sous les bénédictions de ce futur apôtre, si sa famille religieuse s'est inclinée sous sa main consacrée, il n'est pas moins vrai qu'elle n'a pu se poser sur la tête d'un père et d'une mère qui, de leur lointaine Alsace, bénissaient de leur cœur leur fils bien-aimé.

Vers cinq heures du soir, le bon Père donna la bénédiction du Saint Sacrement. L'éteignement des feux électriques, le chant du *Rorate* : tout semblait célébrer le premier contact de l'Hostie avec la main du nouveau prêtre. Une toute petite fille disait au moment d'entrer à la chapelle : « Quel bonheur ! C'est notre Jésus de Sillery que le bon Père Caspar va prendre le premier dans ses mains ! » On comprend que de pareilles cérémonies, vues pour la première fois, aient émerveillé plus d'une jeune tête. C'est ainsi qu'une autre petite disait naïvement en racontant ce qui s'était passé à l'ordination : « O ma Mère, j'ai eu un gros chagrin quand j'ai vu Monseigneur attacher les mains du bon Père Caspar, et le mettre en pénitence, tout seul, dans un coin du Sanctuaire. Oh ! je ne croyais pas que Monseigneur était aussi sévère que cela ! »

Le lendemain, 8 décembre, notre chapelle entendit le premier *Introïbo* de ce fervent missionnaire. Quelles impressions ! et quels souvenirs ! Les anciennes élèves étaient là en grand nombre, tout près du prêtre offrant pour la première fois la radieuse victime du Golgotha. Les chants faisaient rêver le Ciel ! Celui de l'offertoire surtout fit couler de ces larmes qui

n'ont rien d'avaient des y

L'après-midi de l'Immaculé lui font de lui et toujours si ses grandeurs, dont elle ent

A quatre h Mayart » la co les rangs se r dehors, mais i fait bon revivi un coin du cie chantantes de nommée « la V

Le siège de l qui, on le comp dans cette par programme on mons le « Sonn nom », musique logue, interpré enfants d'ancie paroles et mus l'auteur même d à l'heure. C'est a pris la parol sympathie, des pour les merci son sacerdoce l un instant les p âmes, et en vra Verjus, il appel la croix du divi

Il était cinq h Mayart » pour al Lourdes, et dire hospitalité avait



n'ont rien d'amer et que les anges nous envieraient s'ils avaient des yeux pour pleurer !

L'après-midi ramène tout un essaim d'anciennes aux pieds de l'Immaculée qui ouvre son Cœur à la consécration qu'elles lui font de leur âme et de leur vie. Le Rév. P. Courbon, ému et toujours si sympathique, parle de notre auguste Dame, de ses grandeurs, des suavités qu'offre son culte, des consolations dont elle entoure la vie de ceux qui lui sont dévoués.

A quatre heures, le concert traditionnel réunit à la « salle Mayart » la communauté, le pensionnat, et les anciennes dont les rangs se resserrent à vue d'œil. La bise souffle glacée au dehors, mais ici, sous le regard de la Vierge Mère, comme il fait bon revivre le passé joyeux ! Comme il est doux de voir un coin du ciel s'ouvrir à nos pensées, pendant que les voix chantantes de nos jeunes sœurs fêtent Celle qu'on a si bien nommée « la Vierge de Sillery ! »

Le siège de la présidence était occupé par le Rév. P. Caspar qui, on le comprend, eut après Notre-Dame la plus large part dans cette parthénique démonstration. Quelques numéros du programme ont été tout particulièrement applaudis. Nommons le « Sonnet à la Vierge » d'Henri Rochefort, « Il est un nom », musique de Gounod, « Propos d'enfants », ravissant dialogue, interprété par les plus jeunes pensionnaires, toutes enfants d'anciennes élèves ; puis « Me voilà donc prêtre ! » paroles et musique d'un Père Missionnaire du Sacré-Cœur, l'auteur même du chant de l'offertoire dont nous parlions tout à l'heure. C'est après ce morceau final que le Rév. P. Caspar a pris la parole pour remercier nos bonnes Mères de leur sympathie, des accueils faits à lui et à sa famille religieuse, pour les remercier surtout des joies qu'elles ont répandues sur son sacerdoce ! Le jeune missionnaire nous laisse entrevoir un instant les plages lointaines où l'attire déjà la moisson des âmes, et en vrai successeur des Navarre, des Couppez et des Verjus, il appelle de tous ses vœux l'heure où il embrassera la croix du divin Maître !

Il était cinq heures et demie lorsque nous quittâmes la « salle Mayart » pour aller chanter un dernier bonsoir à la Vierge de Lourdes, et dire à nos Mères le plus affectueux merci. Leur hospitalité avait été si cordiale, et notre fête si consolante !

Une ancienne élève.

## Fin de polémique

L'article que m'a consacré M. Tardivel, dans la *Vérité* du 13 décembre, m'a causé quelque émotion, je l'avoue. De fait, s'il avait porté la signature de tel ou tel de nos publicistes, je puis dire que je serais aujourd'hui en route pour le Japon, le Congo, ou du moins « les Etats ». — Toutefois, au second moment, j'ai trouvé cet écrit très amusant. — Maintenant, je le trouve affligeant.

*Intelligenti pauca.* Personne, je l'espère, n'aura l'indiscrétion de me demander des explications sur les divers points que je viens de mentionner.

A M. Tardivel, qui s'étonne que je n'aie pas répliqué à telle ou telle partie de ses articles précédents, je dirai encore une fois — mais c'est la dernière — que le temps et l'espace me font défaut pour relever tout ce que je n'accepte pas dans son argumentation ou ses considérations. Par exemple, en son article du 13 décembre, il n'y a presque pas un alinéa qui ne me fournirait matière à réfutation. Croit-il que je vais écrire une brochure en réponse à chacun de ses articles ? J'ai dit ce que j'avais à dire sur le fond de la discussion et sur les incidents qu'elle a provoqués. Volontiers je laisse ensuite aux lecteurs le soin de décider lequel, de M. Tardivel ou de moi, a raison ou se trompe.

Mais voilà que M. Tardivel ne sait plus du tout si je suis pour ou contre le drapeau national à emblème religieux. Il faut bien que je vienne au secours de sa *comprehenne* en détresse.

Par suite de la demande faite par N.-S. Jésus-Christ à la B. Marguerite-Marie, que la France mette sur ses drapeaux l'image du Sacré Cœur, quelques personnes ont eu la belle pensée que, puisque la vieille France refusait d'obéir à l'invitation divine, la Nouvelle-France devrait du moins, à la place de sa mère, réaliser le souhait de Notre-Seigneur.

Pou  
l'Etat,  
Cœur  
provin  
qu'il d  
voir lé  
Québe  
homme  
Or, j  
sure de  
se trou  
irréali  
nal offi  
de la s  
respect  
voir, en  
la disc  
irréali  
Nati  
tion de  
propre  
ne sau  
leur pa  
de l'un  
Donc  
drapeau  
D'au  
pourqu  
Le d  
drapeau  
privé.  
peau n  
que l'E  
l'image  
actuelle  
ce que  
lorsqu'i  
pour vi  
cré Cœ

Pour répondre à ce vœu de Notre-Seigneur, il faudrait que l'Etat, en France, décrêtât l'apposition de l'image du Sacré Cœur sur le drapeau français. De même chez nous, dans la province française, l'hommage désiré n'aurait pas la valeur qu'il doit avoir, s'il ne vient pas du pays parlant par son pouvoir législatif. En d'autres termes, c'est au gouvernement de Québec, par les trois degrés qui le constituent, à décréter cet hommage officiel au Sacré Cœur.

Or, je soutiens que l'Etat de Québec ne peut adopter une mesure de ce genre, surtout à cause de la minorité protestante qui se trouve parmi nous. — Qui donc, comme moi, ne trouve pas *irréalisable*, à l'époque présente, le projet d'un drapeau national officiel à image du Sacré-Cœur, la question étant entendue de la sorte (et je ne l'ai jamais entendue autrement) ? Même le respectable *Messager canadien du Sacré-Cœur*, qui a cru devoir, en son numéro de décembre, intervenir quelque peu dans la discussion, ne trouve-t-il pas, en ces conditions, le projet irréalisable ?

Naturellement, je suis toujours d'avis, malgré l'argumentation de M. Tardivel, que les Canadiens-Français ont une patrie propre, que cette patrie est la province de Québec, et qu'ils ne sauraient avoir de drapeau propre qui ne soit pas celui de leur patrie. Je les mets en cela sur le pied de tous les peuples de l'univers.

Donc, impossible de songer maintenant, pour nous, à un drapeau national officiel à emblème catholique.

D'autre part, quand on est empêché de faire ce qu'on *veut*, pourquoi ne pas faire du moins ce qu'on *peut* ?

Le dessein de mettre *officiellement* un Sacré-Cœur sur le drapeau national est irréalisable ? Eh bien, mettons-le à *titre privé*. Que les particuliers et les associations ajoutent au drapeau national dont on fait choix privément — en attendant que l'Etat provincial prenne quelque décision là-dessus — l'image du Sacré Cœur ! Et nous aurons réalisé autant qu'il est actuellement possible le vœu de N.-S. Jésus-Christ. — Voilà ce que j'ai proposé. Et M. Tardivel le comprenait fort bien, lorsqu'il a approuvé l'idée que j'ai lancée de recueillir des fonds pour vulgariser ces drapeaux (non officiels) à emblème du Sacré Cœur, et qu'il a même souscrit dix belles piastres pour

réaliser cette idée. Mais je ne sais quelle vapeur est venue depuis obscurcir son horizon intellectuel.

J'arrive au post-scriptum de mon article. M. Tardivel le qualifie, et encore par « euphémisme, » de « crise de nerfs. » Une crise de nerfs ! Eh bien, il a le diagnostic habile, M. Tardivel ; et le lecteur, à parcourir mes phrases très calmes, a dû se demander où elle commençait, la crise de nerfs. Je vous prie de me dire, aussi, s'il y avait bien sujet de se mettre en colère, dans cette question de lettre d'un religieux ? Le fait est que, lorsque j'écrivais ce post-scriptum, j'étais de joyeuse humeur, en pensant à la bonne *scie* que je montais à M. Tardivel, laquelle, il s'en faut, n'a pas fait long feu, si l'on peut se permettre une pareille audace de style.

*Distinguo* à ce que dit M. Tardivel des citations de lettres dont on ne fait pas connaître les auteurs : les écrits en général ont de la valeur non seulement par les arguments qu'ils présentent, mais aussi par la qualité des personnes qui les ont signés ; en outre, autre chose est de les citer pour les renseignements qu'elles contiennent, autre chose de les apporter comme appuis de son opinion dans une polémique quelconque. — Ici, je m'empresse de croire à l'affirmation de M. Tardivel, qu'il n'a pas cité cette lettre dans le dessein précis de me combattre.

M. Tardivel n'a pu digérer cette phrase de mon « curé » citée dans mon article précédent : « Si N.-S. Jésus-Christ venait de nouveau passer quelques années sur la terre, soyez sûr qu'il (M. Tardivel) trouverait matière à critique. »

Je m'attendais que M. Tardivel allait répondre à peu près ceci : « Vous prétendez que je critique tout, à tout propos, à tort ou à raison ? Eh bien, c'est faux ! Prouvez votre accusation ! »

Point du tout. M. Tardivel a pris dans son sens propre cette boutade, « quelque peu hardie » de forme.

Quand on pense que s'il m'arrivait d'écrire une phrase de ce genre : « Je crois que M. Tardivel veut me dévorer ! » M. Tardivel se fâcherait probablement et s'écrierait : « Vous me traitez

d'anthi  
directe  
catholi  
que, si  
devant

Il fai  
mal dai  
qu'il ne  
y avait  
loir dire  
réelleme  
presque  
et il par  
donné s  
de rire c  
Du re  
Tardivel  
me tradi  
des tribu

Mais l  
sais quel  
quer dev  
juge de  
cette poli  
naître lé  
quement,

Le pro  
cale. Le  
temps ; et  
que j'ai ri  
mots, que  
deux lettr  
n'y a rien  
cette décc  
quel princ  
ment d'un  
Aussi, M.  
peuvent ce

d'anthropophage! Quelle accusation atroce, honteuse! Un directeur de *Semaine religieuse* qui accuse un journaliste catholique de vouloir manger de la chair humaine! Sachez que, si je le voulais, je pourrais vous en faire coûter très cher devant les tribunaux civils.»

Il faut qu'il y ait, encore cette fois, quelque chose qui va mal dans la *compréhension* de M. le directeur de la *Vérité*, pour qu'il ne se soit pas aperçu de l'incroyable invraisemblance qu'il y avait à penser que M. Tardivel, un chrétien très pieux, critiquerait réellement N.-S. Jésus-Christ revenant sur la terre! Et il va presque jusqu'à en appeler au tribunal de Dieu contre nous! — et il parle aussi des tribunaux civils! Si M. Tardivel avait donné suite à cette dernière pensée, il y aurait eu un bel éclat de rire dans la Province.

Du reste, c'est devant les tribunaux ecclésiastiques que M. Tardivel, qui est un catholique sincère, devrait, le cas échéant, me traduire. Ce ne peut être que par distraction qu'il a parlé des tribunaux civils.

Mais le plus grave pour moi, dit M. Tardivel, c'est que je sais quel est le religieux qui lui a écrit. Et il m'invite à expliquer devant le public — puisque j'ai choisi le public pour juge de notre différend (comme si c'était moi qui ai commencé cette polémique!) — par quel procédé je suis arrivé à connaître légitimement, de façon à pouvoir m'en servir publiquement, le nom de son correspondant.

Le procédé dont je me suis servi est d'une simplicité patriarcale. Le même religieux m'a écrit, à moi aussi, dans le même temps; et il y avait, entre la lettre publiée par la *Vérité* et celle que j'ai reçue, de telles ressemblances d'idées, de phrases et de mots, que je n'ai pu faire autrement que de conclure que les deux lettres venaient du même correspondant. Assurément, il n'y a rien là de bien malin, et je n'ai pas d'orgueil d'avoir fait cette découverte. — Je ne vois pas, par exemple, en vertu de quel principe j'aurais liberté de pouvoir me servir publiquement d'une connaissance acquise de façon si confidentielle. Aussi, M. le directeur de la *Vérité* et «notre» correspondant peuvent compter sur ma discrétion.

En passant, j'exprimerai le souhait que M. Tardivel ne prenne plus des grains de sable pour des montagnes, ni des piqûres pour des blessures.

J'avoue que, durant cette discussion, j'ai fait quelques piqûres à M. Tardivel. J'adore (pour motif de sûreté personnelle, je déclare que j'emploie ici ce mot dans un sens extrêmement métaphorique) ces petites agaceries dans la discussion, et peut-être ailleurs aussi ; c'est un défaut dont je me corrigerais, c'est certain, si j'avais encore à soutenir une cinquantaine de polémiques avec M. Tardivel. Le malheur, c'est que lorsqu'il vous voit venir armé d'une épingle, M. Tardivel enfourche son grand cheval de bataille, et, à la tête de huit colonnes, fond sur vous avec son grand sabre !

Il y a, en cette manière de faire, quelque manque de mesure. Donc, en même temps que la *compreture*, faire soigner aussi la vue. (Hélas ! Voilà encore l'épingle qui m'est partie des doigts !)

Il reste à disposer de l'*incident* Roosevelt.

Le 15 novembre, la *Semaine religieuse* a donné une appréciation très élogieuse de cet homme d'Etat, qui est probablement le premier président des Etat-Unis qui se préoccupe autant de rendre justice aux catholiques.

Le 22 novembre, la *Vérité*, après avoir énuméré les titres de M. Roosevelt à notre admiration — oubliant toutefois de mentionner l'ambassade qu'il a envoyée à Rome, l'été dernier, démarche qui a fait tant de plaisir au Souverain Pontife —, se montra scandalisée de mon admiration pour Roosevelt « C'est un *libéral*, dit-elle, car il met les sectes sur un pied d'égalité avec l'Eglise. On peut même dire qu'il met une des sectes, et la pire, la franc-maçonnerie, bien au-dessus de l'Eglise. » — Il est de fait qu'en écrivant la « Chronique générale », vers le 10 novembre ou avant, j'ignorais que le 5 novembre, à Philadelphie, le président avait fait l'éloge de la franc-maçonnerie.

Je n'ai pas cru devoir répondre aux remarques désobligeantes de la *Vérité* du 22 novembre, estimant qu'il était assez évident, pour tout le monde, qu'elle avait tort de traiter mon admiration *relative* de Roosevelt à la façon d'une admiration *absolue*.

Eh !  
incider  
plus en  
Je v  
ment r  
cette q  
J'ava  
de Garc  
commu  
déjà ap  
« mettre  
faire l'é  
et surp  
prendre  
pâques,  
saucisse  
Quel  
constate  
Unis n'  
et d'égal

Si M.  
la tête en  
très pro  
chose in  
(ni légèr  
*Semaine*  
sinon (la  
quente ic  
Les jou  
temps.

En tern  
que lui,  
ai usé larg

Eh bien, voilà M. Tardivel qui, le 13 décembre, revient avec incident, le greffe au bout de son article, et se montre de plus en plus scandalisé.

Je vais lui causer la surprise de lui dire qu'il a complètement raison contre la *Semaine religieuse* et contre moi, sur cette question.

J'avais pensé, le croirez-vous ? que Roosevelt, c'était une sorte de Garcia Moreno, tertiaire de saint François, et pratiquant la communion fréquente. Mais il n'en est rien. La *Vérité* m'avait déjà appris que cet *hérétique*, ce *libéral fieffé*, avait bien osé « mettre les sectes sur un pied d'égalité avec l'Eglise, » et même faire l'éloge de la franc-maçonnerie ! C'était déjà monstrueux et surprenant de la part d'un protestant. Or, je viens d'apprendre encore pire. On me dit que Roosevelt ne fait pas ses pâques, manque la messe tous les dimanches, et mange de la saucisse le vendredi !

Quel scandale, après cela, de voir une *Semaine religieuse* constater, même avec lyrisme, que les catholiques des Etats-Unis n'ont peut-être jamais été traités avec autant de justice et d'égards que par le président Roosevelt !

Si M. Tardivel avait une bonne fois l'idée de se prendre la tête entre les deux mains, de fermer les yeux, et de réfléchir très profondément, peut-être finirait-il par découvrir cette chose intéressante : qu'il n'y a pas pour lui obligation grave (ni légère !) de se mettre en peine de l'orthodoxie d'une *Semaine religieuse* publiée sous la surveillance, immédiate, sinon (la plupart du temps) antécédente, du moins subséquente toujours, de l'autorité ecclésiastique.

Les journalistes ordinaires ont trouvé cela, eux, depuis longtemps.

En terminant, j'informe M. Tardivel que je suis, non moins que lui, d'une belle force en fait d'euphémismes, et que j'en ai usé largement au cours de cette polémique.

V.-A. H., ptre.

## Bibliographie

— *Histoire d'un Collégien*, par Cl. Ferrand, missionnaire apostolique. Tokyo. 1902.

Le P. Ferrand est ce missionnaire japonais — tout Français qu'il soit — qui a passé par Québec le printemps dernier, en route pour le Japon, après un voyage d'Europe entrepris pour trouver des ressources destinées à son œuvre d'éducation japonaise.

Cette plaquette racontée, *d'avance*, les développements de cette œuvre de 1902 à 1920, grâce aux aumônes que les chrétiens d'Europe et d'ailleurs lui auront envoyées. Cette œuvre, dont les détails sont encourageants, est d'une excessive importance pour les intérêts de la religion catholique au milieu de ce peuple japonais si remarquable par son intelligence et son énergie. Les Japonais, quoi ! ce sont les Français de l'Orient. — En cas qu'il y ait déjà des lecteurs de touchés, voici l'adresse du directeur de cette Œuvre :

R. P. Cl. Ferrand, Koishikawa, Myôgadani, No 17, Tokyo, Japon.

Il n'y a qu'à écrire ces drôles de choses-là sur l'enveloppe de la lettre, et la lettre finira par se rendre. Quant aux mandats-poste, il n'en coûte pas plus pour en obtenir à destination du Japon que pour les autres pays étrangers. Pour 5 francs offerts à l'Œuvre, on recevra un original Album japonais contenant l'*Histoire d'un Collégien*, mais bien augmentée.

Ajoutons que l'on peut fort bien maintenant se procurer, au secrétariat de l'Archevêché, l'ouvrage *Fables et Légendes du Japon*, dont la provision s'épuisa si vite lors du passage par Québec du R. P. Ferrand.

— MARIE PROPOSÉE EN EXEMPLE AUX CHRÉTIENNES, ou trente et une méditations sur les vertus de la très sainte Vierge, par l'Abbé PILLE. — Trentième mille. — Petit ouvrage convenant essentiellement aux Enfants de Marie et pouvant leur faire le plus grand bien. Nous nous bornerons, pour le recommander, à citer cette phrase, publiée par la Semaine Religieuse de Pamiers, après un envoi de l'auteur à Mgr l'Evêque : « Ce « charmant et substantiel opuscule, honoré d'une lettre d'approbation de Mgr l'Evêque d'Amiens, est digne de figurer dans « l'écrin choisi des fidèles, serviteurs de Marie. Nous souhaitons « de tout cœur son abondante diffusion. »

Chez l'auteur, à Mers (Somme), au prix de 35 centimes l'exemplaire ; port en sus, 10 centimes. Réduction sur le port et le prix par quantités.